



Note de service

DESTINATAIRES : À tous les médecins et au personnel clinique utilisant les laboratoires des hôpitaux Anna-Laberge – Barrie Memorial et du Suroît

EXPÉDITEURS : Julie Pagé, Chef de service
Laboratoire de l'hôpital Anna-Laberge
Direction régionale des laboratoires

Dominique Savard, Chef de service
Laboratoire des hôpitaux Barrie Memorial et du Suroît
Direction régionale des laboratoires

DATE : Le 1 octobre 2021

OBJET : **Erratum - Changement des requêtes externes de laboratoire et diffusion de la procédure**

Nous vous rappelons que la mise en utilisation des nouvelles requêtes est le **12 octobre 2021**.

Les nouvelles requêtes sont destinées aux prescripteurs de la 1re ligne et se scindent en trois formats, soit :

- Une requête en biochimie / hématologie / microbiologie;
- Une requête en pathologie;
- Une requête en cytologie.

Elles sont disponibles sur internet à l'adresse <http://extranet.santemonteregie.qc.ca/labofr.html> en format PDF et PDF éditable.

Également, elles seront disponibles sur le répertoire des analyses aux adresses suivantes :

- [Répertoire des analyses Anna-Laberge;](#)
- [Répertoire des analyses Barrie Memorial;](#)
- [Répertoire des analyses du Suroît.](#)

Pour commander la version papier des nouvelles requêtes selon votre processus habituel, prière d'utiliser ces numéros d'article. Il est possible de commander à compter du 4 octobre.

Numéro GRM	# GRM
Requête d'analyses externe de biologie médicale	1095731
Requête d'analyses externe en pathologie	1095734
Requête d'analyses externe en cytologie	1095735

Afin de faciliter le processus, nous vous demandons de bien vouloir planifier le retrait des anciennes requêtes à compter du 12 octobre.

Vous trouverez également, ci-joint, la « *Procédure - Identification et renseignements requis lors de demandes d'analyses ou de produits sanguins destinés au laboratoire* » (PRO-DRL-LAB025) qui a été mise à jour et harmonisée en Montérégie. Cette procédure énonce les exigences d'identification de l'utilisateur, du prescripteur autorisé et du personnel préleveur ainsi que les autres renseignements requis pour le traitement de ces demandes.

La présente procédure vise à répondre à la norme ISO 15189; *Norme internationale, Laboratoires de biologie médicale – Exigences concernant la qualité et la compétence*, à la norme CAN/CSA-Z902; *Norme nationale du Canada, Sang et produits sanguins labiles* et à appliquer les lois, les exigences et la réglementation en vigueur. Elle est destinée aux prescripteurs autorisés et au personnel préleveur qui effectuent des prélèvements aux fins d'analyses.

Cette procédure sera applicable le 12 octobre avec une période de transition d'un mois.

Période d'adaptation et d'implantation

Nous sommes conscients des impacts de ce changement sur les différentes équipes et les processus en place. Pour faciliter l'implantation pendant la période de transition, nous vous informons des étapes à suivre :

- a) Une ligne téléphonique est à votre disposition pour que les personnes-ressources puissent répondre à vos questions;
- b) Durant cette période de transition, nous vous assisterons dans la compréhension de la nouvelle procédure;
- c) Durant cette période de transition, les procédures locales antérieures seront celles utilisées pour les déclarations de non-conformités et les critères de rejet;
- d) Après la période de transition, la mise en application de la procédure débutera et les déclarations des non-conformités ainsi que le rejet de certaines demandes d'analyses devront s'appliquer selon la nouvelle procédure.

Support au laboratoire

Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer avec votre service de laboratoire entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi, au numéro suivant :

- Laboratoire de l'hôpital Anna-Laberge : 450 699-2425 poste 4250;
- Laboratoire du Barrie et du Suroît : 450 371-9920 poste 2111.

Merci de votre collaboration.

p. j.

PRO-DRL-LAB025 *Procédure - Identification et renseignements requis lors de demandes d'analyses ou de produits sanguins destinés au laboratoire* (1)